



Commission économique pour l'Afrique

E/ECA/ESPD/CMF/8/1/Add.1

Huitième session de la Conférence
des ministres des finances
de la Commission économique pour l'Afrique

Projet d' Ordre du jour annoté

Addis-Abeba, Ethiopie
21-22 novembre 2000

Contexte Général

L'objectif principal de la Conférence des ministres de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) est de préparer les pays africains à participer aux deux événements majeurs programmés par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2001, à savoir: la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur le "*Financement du développement*" et la "*Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA)*". Ces deux événements majeurs revêtent une importance capitale pour l'Afrique. Ils porteront essentiellement sur certains défis majeurs de développement auquel l'Afrique doit faire face dans le domaine du développement, ainsi que sur la nécessité d'accélérer la croissance et le développement du continent à travers son intégration dans l'économie mondiale, en particulier les pays les moins avancés.

Au cours des Conférences précédentes de la CEA, les décideurs africains et leurs partenaires au développement avaient déjà abordé ces questions ; les conclusions auxquelles ils étaient parvenus ont eu un impact sur les politiques et l'opinion internationale. Tel est particulièrement le cas de la dette, des échanges commerciaux et de l'aide publique au développement (APD).

Lors de la prochaine Conférence, les ministres examineront les récentes évolutions du contexte par rapport à leurs positions et recommandations antérieures afin qu'elles soient prises en compte par les Conférences mondiales à venir. La Conférence publiera deux déclarations ministérielles sur le Financement pour le développement et les Pays les moins avancés qui définiront la position de l'Afrique sur les questions inscrites à l'ordre du jour de ces deux importants événements. Se faisant la Conférence cherchera à s'assurer que les perspectives africaines seront prises en compte dans le processus préparatoire et dans les résultats de ces événements internationaux.

Cérémonie d'ouverture de la Conférence

La Cérémonie d'ouverture de la Conférence des Ministres africains des Finances se déroulera au Centre de Conférence des Nations Unies à Addis Abeba (Ethiopie) le lundi 21 novembre 2000 à 9h30. La Conférence sera officiellement ouverte par son Excellence Ato Meles Zenawi, Premier Ministre de La République fédérale démocratique d'Ethiopie, M. Salim Ahmed Salim, Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, M. K.Y Amoako, Secrétaire exécutif de la CEA.

21 novembre 2000:

Ouverture de la Conférence: 9h30 à 10h30

Session plénière I : 11heures à 13heures

Panel sur la dette, l'APD et les liens avec la lutte contre la pauvreté

La maîtrise par un pays des programmes de développement, l'orientation sur la réduction de la pauvreté et une véritable participation généralisée à la conception et au suivi des programmes en question, ont fait l'objet d'un consensus International autour des principes qui sous-tendent l'introduction de Cadres de stratégie de réduction de la pauvreté (PRSP); de même que, la communauté internationale désireuse de trouver une solution durable au problème de la dette en Afrique par la viabilité de sa gestion reconnaît la pertinence de l'initiative des pays pauvres très endettés, (PPTE).

Dans ce contexte et en vue de permettre une mise en œuvre effective de ces initiatives les intervenants examineront les questions ci après: comment favoriser la maîtrise des programmes lors de la préparation des PRSP? Existe-t-il un conflit entre la véritable maîtrise des programmes par les pays et les conditionnalités liées aux modalités de prêts des institutions de Bretton Woods? Ne faudrait t-il pas accorder suffisamment de temps à la participation et aux consultations pour rendre le processus participatif plus efficace? Existe-t-il un conflit potentiel entre la mise en place d'un processus participatif réel d'une part, et les contraintes de temps d'autre part? Quelles sont les difficultés, le cas échéant inhérentes au rôle des Organisations de la société civile dans le processus des PRSP? En particulier ces difficultés pourraient-elles entraver le fonctionnement légitime des institutions étatiques ? Quelle est l'ampleur et la nature des exigences de renforcement des capacités nationales dans le cadre de la préparation des PRSP ? Quelle est la meilleure manière de les renforcer ?

Partant du principe qu'un allègement plus rapide et plus substantiel de la dette permettra de dégager des ressources additionnelles en faveur des programmes de lutte contre la pauvreté, de nombreuses justifications ont été exigées des pays africains sur l'usage qu'ils ont fait de ces fonds; Comment suivre les dépenses et évaluer les résultats subséquents ? Quelles seront les économies réelles réalisées par les PPTE, celles-ci justifieraient-elles le fardeau supplémentaire que doivent subir les pays africains au vu du lien établi entre et les PRSP et les PPTE? ; alors que leurs capacités de gestion du développement sont déjà fort limitées, les bailleurs de fonds seraient-ils obligés de garantir aux pays africains un allègement adéquat et opportun de la dette.

A cet égard, conformément au règlement du Club de Paris, est-il prévu un allègement plus rapide et plus substantiel de la dette? Les pays n'appartenant pas au Club de Paris ont-ils participé à ce processus? Comment les institutions de Bretton Woods et d'autres institutions multilatérales ajustent-elles leurs processus de prise de décision dans le but d'accélérer le décaissement des fonds? Pour les pays affichant de bonnes performances et

faisant face à des termes de détérioration de l'échange ou à des catastrophes naturelles (cas du Mozambique où des inondations sont survenues), des mesures exceptionnelles sont-elles prévues pour un allègement de la dette et/ou l'octroi systématique de prêt sans restriction.

Quelles sont les mesures que les bailleurs de fonds et leurs partenaires africains pourraient-ils prendre pour inverser la tendance à la baisse de l'APD et veiller à ce que l'aide soit plus efficace? Y-a t-il des exemples avérés de principaux partenaires extérieurs de l'Afrique qui s'investissent dans des secteurs donnés pour y jouer un rôle directif tel celui de l'infrastructure, l'intégration régionale et les secteurs sociaux dans un pays spécifique ou dans un ensemble de pays? Quel est l'impact de la coordination de l'aide en particulier, et des modalités de l'aide en général?

Modérateur

- **Mme Ellen Johson-Sirleaf**

Intervenants:

- **M. Gerald Sendawula**, Ministre des Fiance, Uganda
- **Mme Clare Short**, Secrétaire d'Etat du Ministère du développement international, Royaume-Uni
- **Callisto Madavo**, Vice-président pour la Région de l'Afrique, Banque mondiale

Débat général

Session plénière II :

14h30 à 16h30

Panel sur le commerce et les investissements

L'un des problèmes majeurs auquel l'Afrique est confrontée à l'heure de la mondialisation est d'accroître de manière significative ses parts actuelles du marché mondial du commerce actuellement inférieur à 2%, et par ailleurs de diversifier considérablement ses exportations. Si la participation de l'Afrique a diminué, celle d'autres régions, en particulier l'Asie de l'Est et l'Amérique latine, a augmenté. L'Afrique a également perdu des parts importantes de marché au profit d'autres régions. Elle a même perdu des parts dans le domaine de l'exportation des produits de base et ne s'est pas industrialisée. Outre le fait qu'elle ait été bien moins ouverte au reste du monde que d'autres régions, le commerce intra-africain n'a pas non plus progressé au cours des deux dernières décennies, tandis que la coopération régionale s'est heurté à d'énormes difficultés.

La Conférence examinera les tendances mondiales et identifiera les meilleures pratiques à emprunter à d'autres régions. Elle envisagera les diverses possibilités de renforcer la croissance des exportations tant en terme de volume qu'en terme de coût et analysera l'importance des dispositions et des arrangements institutionnels actuels de l'OMC pour l'expansion du

commerce africain. Dans ce contexte , quel devrait être le cadre des négociations des intérêts africains dans les futurs arrangements multilatéraux? Comment les pays africains pourraient-ils créer les meilleurs outils leur permettant d'acquérir des parts de marchés et de réaliser des recettes d'exportation considérables qui leur permettraient de faire face au financement des besoins croissants en matière de développement dans la région?

On pense de plus en plus que le régionalisme qui accompagne la mondialisation offrira aux économies africaines plus de possibilités d'accroître leurs échanges commerciaux que les efforts menés individuellement par chaque pays. A cet égard, quelles leçons pourraient on tirer de l'expérience des régionalismes ouverts de l'Amérique latine et de la région Asie-Pacifique par opposition aux modèles de régionalisme du Nord qui se présente sous forme de régionalisme approfondi

En réfléchissant sur la question de l'expansion du commerce avec le reste du monde et l'ouverture des économies africaines, les intervenants se pencheront sur les questions relatives aux méthodes de financement optimales en faveur de l'expansion des exportations, aux perspectives de l'accroissement du flux de l'investissement direct étranger en Afrique, ainsi qu'à l'impact d'une telle expansion sur la croissance des exportations en général tout en soulignant les secteurs sur lesquels ces investissements auront le plus de répercussions en particulier. La conférence se penchera en particulier sur les conditions permettant d'attirer des investissements directs étrangers appropriés dans la région et sur les possibilités de créer un portefeuille des investissements plus diversifiés, par secteur et par pays, par rapport à la pratique actuelle.

Les intervenants examineront également la possibilité d'accroître le flux d'autres capitaux privés (tels que les flux de portefeuille, les flux et obligations bancaires), en s'intéressant particulièrement aux conditions dans lesquelles les pays africains devraient gérer leurs comptes en capital et leurs régimes de taux de change. Compte tenu de l'importance accordée aux ressources locales pour les investissements à long terme, les intervenants étudieront la possibilité d'accroître le taux d'épargne local, d'atténuer sa fuite et de créer les conditions permettant à l'épargne privée local de se transformer en investissement local.

Modérateur

- **M. Delphin Rwegassira**, Directeur exécutif, AERC

Intervenants

- **M. Ablassé Ouedraogo**, Directeur Général Adjoint de l'Organisation Mondiale du Commerce
- **Mme Eveline Herfkens**, Ministre de la coopération pour le développement, Ministère de la coopération pour le développement, Pays-Bas
- **Ennio Rodriguez**, de la Banque interaméricaine de développement (BID)

Débat général

Session plénière III : 17heures à 19heures Panel sur l'architecture financière internationale

A la suite des crises d'Asie de l'Est de 1997-1998, les propositions en faveur d'une nouvelle architecture financière ont été formulées et reposent sur les points suivants : renforcer la surveillance des marchés financiers à travers l'exigence d'une transparence plus accrue et d'une plus grande circulation des informations; améliorer la réglementation et la supervision financière; aider les pays à surmonter les difficultés de mise en œuvre des normes et des règles internationales en renforçant leurs capacités; améliorer la gestion de la part des emprunteurs; éviter les prises de position dogmatique en matière de détermination de taux de change; partager les responsabilités entre les créanciers privés, la communauté internationale et les débiteurs pour régler les crises; et enfin, prendre des mesures pour faire face aux situations d'urgence, notamment en imposant des réserves obligatoires sur les courants de capitaux à court terme, en retenant les impôts sur les entrées à court terme et en augmentant les réserves du pays. La nouvelle architecture implique également la nécessité d'une transparence accrue en ce qui concerne les fonctions des institutions financières internationales.

La Conférence examinera la pertinence des efforts et propositions actuelles au regard des besoins de l'Afrique en matière de développement. Tout en examinant la faisabilité et l'efficacité de ces mesures de manière générale, les intervenants détermineront en particulier si celles-ci mèneront inéluctablement à une amélioration de l'environnement financier de l'Afrique de manière à fixer les capitaux privés. Si l'on constate que les réactions aux crises financières des autres régions en développement (Amérique latine et Asie de l'Est) ont été différentes, il importe de tenir compte de la pertinence de ces expériences pour le règlement potentiel des crises en Afrique, et de voir comment elles contribueront à l'élaboration d'une nouvelle architecture internationale. Les questions importantes qui devront être examinées par la Conférence sont les suivantes : quels sont les aspects des initiatives et propositions actuelles qui nécessitent une attention particulière dans le cas de l'Afrique? Comment les initiatives actuelles pourraient-elles parer à la fragmentation des marchés financiers africains? Comment les pays africains pourront-ils s'assurer que dans un tel système réglementé, toutes les parties intéressées puissent équitablement avoir les mêmes responsabilités par rapport à l'application des dites règles en vigueur dans les pays en développement pour éviter les crises financières?

Modérateur

- **M. Kwesi Botchwey**, Directeur de la Recherche et des programmes sur l'Afrique Centre pour le Développement International Université de Harvard

Intervenants

- **Mme Anne Kristin Sydness**, Ministère du Développement International (Norvège)

- **José Antonio Ocampo**, Secrétaire exécutif, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
- **Gouverneur d'une Banque centrale d'Afrique**

Débat général

22 novembre 2000

Session plénière IV: 9h30 à 13heures

Préparation de la Conférence de 2001 sur les PMA

Au moment où les pays africains se préparent à participer à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA), on reconnaît de plus en plus que les efforts déployés par le passé pour remédier aux problèmes de développement auxquels ces pays sont confrontés, en particulier les PMA africains, n'ont pas abouti aux résultats escomptés. En dépit des efforts concertés des gouvernements africains et de leurs partenaires au développement pour améliorer le bien-être des populations, la plupart des économies restent faibles avec des disparités énormes et des degrés de pauvreté très prononcée. Il s'ensuit qu'au fur et à mesure que la mondialisation gagne du terrain, les pays africains sont de plus en plus marginalisés. Les raisons pour lesquelles les programmes et politiques antérieurs pour le développement de l'Afrique ont échoué, figurera donc en bonne place à l'ordre du jour. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'une des raisons majeures en tient à la faible capacité de production et de compétitivité de bon nombre de pays africains dus à des contraintes structurelles et d'autres contraintes liées à l'offre. Les gouvernements africains et leurs partenaires au développement doivent donc prendre des mesures tendant à renforcer et soutenir la compétitivité et les capacités de production de leurs économies.

Pour relever ces défis, le Comité préparatoire de l'Organisation des Nations Unies a recensé les sept questions thématiques sur lesquelles porteront les débats de la Conférence: le financement de la croissance et du développement; le commerce international, les produits de base et les services; le renforcement des capacités de production des PMA; la sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources naturelles; la mise en valeur des ressources humaines et l'emploi; la prestation de services sociaux; la gouvernance, la paix et la stabilité. Ces questions ont déjà été examinées aux niveaux de diverses instances. C'est pourquoi la Conférence des Ministres devrait donc donner un nouvel élan au processus à travers la mise en évidence des sujets de préoccupation actuels des pays africains sur ces questions. Il sera également important de savoir si les propositions formulées combleront de manière adéquate les lacunes observées dans les actions menées

antérieurement au niveau national et international ; et de déterminer les liens qui ont été omis.

En abordant ces questions, les ministres vont se prononcer sur les recommandations de la Réunion régionale consultative de haut niveau et arrêteront une position commune à soumettre à la Conférence sur les PMA prévues à Bruxelles en mai 2001.

Modérateur:

M. Rubens Ricupero, Secrétaire général de la CNUCED

Intervenants:

- **M. Charles Gore**, Fonctionnaire principal chargé des affaires économiques de la CNUCED
- **M. Karl Harbo**, principal de l'Union européenne, Addis Abéba
- **M. Lawrence Agubuzu**, Secrétaire général adjoint, Organisation de l'unité africaine (OUA), Département des affaires communautaires
- **M. Andrew MacMillan**, Principal conseiller, Centre division d'investissement, Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

Actualisation en cours sur les préparatifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA :

- **M. Jean Nicholas Marchal**, Coordinateur Adjoint de la CNUCED pour les PMA

Débat général

Session plénière V : 15 heures à 18 heures

Examen et adoption des déclarations ministérielles sur :

1. Le financement du développement
2. La Conférence de 2001 sur les PMA.